

Conseil supérieur de l'éducation

Séance du 29 janvier 2025



Déclaration de SUD éducation

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du CSE,

L'éducation à la sexualité n'est pas un objet nouveau, en effet on la retrouve dans des circulaires de l'Éducation nationale dès le milieu des années 80 jusqu'à entrer dans le Code de l'Éducation en 2001. Les différentes circulaires, les plans et les rapports sortis depuis montrent à quel point cette éducation englobe des thématiques très hétérogènes : de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, contre l'inceste, contre la prostitution des mineurs, contre les discriminations, mais aussi l'information quant à la contraception ou de consentement. L'éducation à la sexualité est transversale puisqu'elle recouvre des enjeux sociaux, culturels, juridiques, biologiques, affectifs et sentimentaux.

Néanmoins, on fait le constat que les élèves ne bénéficient pas, pour 85% d'entre eux, des séances d'EVARS auxquelles elles et ils ont droit. Lors de précédentes séances de cette instance, nous avons interpellé le ministère au sujet des suicides de jeunes adolescents victimes de harcèlements souvent sexistes ou LGBTIphobes.

Les nouveaux programmes présentés aujourd'hui en CSE sont indispensables pour que l'EVARS existe réellement dans les écoles et les établissements scolaires, ils ne sont toutefois qu'une première étape de la tâche à accomplir. Nous espérons qu'un comité de suivi de la mise en oeuvre des programmes d'EVARS pourra voir

le jour afin de mesurer les progrès effectués et les besoins des personnels en matière de formation et d'accompagnement. Or vous savez aussi bien que nous à quel point la formation initiale et continue est indigente dans notre ministère et pourtant le sujet de l'EVARS montre bien à quel point elle est indispensable. Les personnels se sentent peu légitimes, peu formés et peu protégés par leur hiérarchie pour aborder l'EVARS et ce ne sont pas des visio d'information ni des vidéos en ligne qui viendront à bout de ces sentiments. Les personnels ont besoin de véritables formations de plusieurs jours afin d'explorer ensemble ces programmes, d'acquérir des connaissances théoriques et d'échanger sur la manière de transmettre aux élèves cette éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

De même, la mise en oeuvre de l'EVARS nécessite que le ministère assure un véritable accompagnement médico-social des élèves dans les établissements scolaires, or on dénonce année après année un manque criant de personnels médico-sociaux avec des disparités territoriales très importantes.

Enfin, nous souhaitons pour conclure exprimer nos inquiétudes face aux pressions et aux menaces de l'extrême droite contre l'EVARS. Ainsi depuis plusieurs mois, des groupuscules réactionnaires distribuent des tracts, collent des affiches aux abords des écoles et établissements scolaires, ou encore écrivent des courriers menaçants aux enseignant·es. Ces actions sont largement encouragées par des personnalités

politiques comme l'ex ministre Alexandre Portier qui répondait à un sénateur que "ce programme en l'état n'est pas acceptable et il doit être revu." Déjà en 2014, la mobilisation de groupes religieux et réactionnaires, avait conduit Benoît Hamon, le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, à abandonné l'ancêtre de l'EVARS, les "ABCD de l'égalité". Aujourd'hui, le ministère semble reculer à nouveau en faisant disparaître la notion d'"identité de genre", remplacée par celle du "genre" jusqu'au lycée, et en refusant de nommer les personnes LGBTQIA+ et les LGBTIphobies jusqu'en terminale. SUD éducation dénonce cette concession faite aux réactionnaires et invite le ministère à ne rien céder en matière de prévention des LGBTIphobies et de protection des personnes LGBTQIA+.

Aujourd'hui, l'extrême droite menace notre démocratie et notre société, le ministère aurait tort de sous-estimer son pouvoir de nuisance et sa capacité à diffuser des discours mensongers et complotistes. C'est pourquoi, nous revendiquons à SUD éducation des actions de la hiérarchie plus protectrice pour les personnels qui sont encore très insuffisamment au courant de leurs droits.

L'EVARS est essentielle à la fois pour protéger les enfants des violences sexuelles et sexistes et lutter contre les stéréotypes et les discriminations mais aussi pour préparer la société démocratique et juste de demain. Les militant·es de SUD éducation et de son union interprofessionnelle Solidaires ne laisseront pas un bout de terrain à l'extrême droite dans cette bataille pour l'émancipation de toutes et tous.